

Rédacteur : le proviseur
proviseur@lyceehoffet.org

Vientiane le 4 septembre 2016

COMMISSION EXTENSION

Membres présents :

Vilayvanh Lefebvre : présidente du CoGes (maître d'ouvrage)
Michaël Benguigui : parent
Sébastien Mathey : proviseur
Dominique Goduel : adjoint du proviseur
Saïd El Moutaoukil : DAF
Cédric Paga : enseignant
Laurent Amselem : enseignant
Anthony Aubert : conseiller principal d'éducation
Stefan Meenken : assistant au maître d'ouvrage
Phonexay Southiphong : architecte (maître d'œuvre)
3 représentants de l'entreprise Chitchareune

Il est demandé à l'entreprise d'expliquer son choix de ne pas avoir formulé d'offre alternative.
Pas de réponse claire de l'entreprise

L'entreprise propose d'adapter son offre financière 4 MUSD au budget du maître d'ouvrage 3.7 MUSD dans les 48h

Le maître d'ouvrage accepte la proposition et informe l'entreprise que la validation (ou non) de l'offre se fera 48h après réception de la nouvelle offre financière. Le règlement de l'entreprise se fera sous forme d'un forfait.

Parallèlement le maître d'ouvrage interrogera les autorités pour formaliser l'exonération des taxes. Cette exonération n'aura pas d'impact sur le forfait de 3.7 MUSD convenu avec l'entreprise.